

# UNE GREVE HISTORIQUE

230.000 en grève pour l'augmentation des salaires. 230.000 mineurs de charbon ou de fer qui continuent la lutte malgré la réquisition. Une profession entière, une profession sans laquelle il ne peut y avoir d'activité industrielle et économique.

La solidarité s'organise sous la forme de débrayage ou sous la forme financière. Nul ne voit exactement comment l'affaire va se terminer.

## I. — LA VOLONTÉ DE LA BASE

La tentation était grande pour De Gaulle, après avoir porté des coups sérieux aux fascistes de l'Algérie Française et aux Partis de la démocratie bourgeoise parlementaire ses adversaires politiques, de se retourner contre la classe ouvrière, sa véritable et fondamentale ennemie. Nous ne ferons pas l'injure au pouvoir de croire qu'il pensait venir aussi facilement à bout du prolétariat que des artardés des manoirs bretons qui rêvent encore de chouannerie, ou du petit député radical protestataire. Seulement De Gaulle ne croyait certainement pas que les mineurs, cadres et ingénieurs compris, allaient désobéir à l'ordre de réquisition.

Les directions syndicales elles aussi ont été surprises par la fermeté de leurs adhérents. La C.G.T. tergiversait, s'était seulement prononcée en faveur de deux journées de grève, par ce que la politique d'alliance démocratique et républicaine que pratiquent les leaders du PCF ne portaient pas les militants responsables à rechercher les moyens d'élever le niveau du combat.

Ainsi mal orientés les militants n'ont pas senti la température.

Le gouvernement et les directions syndicales à la fois sont inquiets. Comment éviter l'épreuve de force, comment trouver un terrain d'entente sans perdre la face, le gouvernement vis-à-vis des mineurs et les fédérations vis-à-vis du gouvernement ?

Les charbonnages ne constituent pas une industrie en expansion. Les autres sources énergétiques que le charbon prennent une place toujours plus importante dans la vie économique. L'avenir de la profession de mineur de charbon est menacé à moins d'une reconversion de la production en direction des industries chimiques, par exemple. Or malgré les ambitions planificatrices du nouveau pouvoir, le gouvernement n'a jamais étudié la question de la reconversion partielle de la production charbonnière, malgré les mises en garde des mineurs, des cadres et des ingénieurs. L'ensemble des travailleurs de la mine a été aussi amené à penser que bientôt il serait peut-être trop tard pour engager la lutte en raison des menaces qui pèsent sur l'avenir de leur profession. Cette situation particulière est de nature à renforcer la résolution des mineurs et à les faire rejeter une politique de compromis incertain avec le pouvoir.

D'autre part, le contexte économique et social dans lequel se déroule la grève place le gouvernement en difficulté par rapport aux luttes des travailleurs des années précédentes. Sans s'être retournée, la conjoncture économique se détériore et réduit les marges de manœuvres gouvernementales :

## II. — LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET POLITIQUE

1. L'inflation a fait une nouvelle apparition. La hausse des prix rend les travailleurs plus exigeants.

2. La balance commerciale que le pouvoir gaulliste avait réussi à équilibrer, redevient, de nouveau déficitaire.

3. Enfin, les premiers indices d'un ralentissement de l'expansion viennent d'obliger à réviser en baisse les objectifs du IV<sup>e</sup> Plan (20 % en baisse pour la production de l'acier notamment).

4. Le nouveau contexte politique, qui s'exprime dans le rapprochement tacite du Parti Communiste Français et du Parti Socialiste S.F.I.O. depuis les désistements réciproques des candidats des deux Partis aux élections législatives, est une circonstance favorable à la lutte des mineurs, d'autant plus que dans le Nord et le Pas-de-Calais le Front Unique P.C.F.-S.F.I.O. est décisif.

Les deux dernières grèves générales des mineurs remontent à quinze ans (fin 1947 et milieu 1948). Les mineurs n'ont pas l'habitude de petits débrayages ou de grèves de courte durée. Ils ne s'engagent pas à tout moment, mais lorsqu'ils le font, ce sont dans des luttes dures et longues.

Le gouvernement et les directions syndicales restent sur leur position. Reprenez le travail, et nous négocions dit Pompidou. Négociations sans préalable répondent les syndicats. Les ingénieurs de la C.G.C. se proposent-ils comme intermédiaires auprès du gouvernement, les directions syndicales subissant la pression de la base réclament des négociations directes. Le soutien, la sympathie unanime qui entoure les mineurs affolent les députés de l'U.N.R. C'est la première épreuve sérieuse venant de la classe ouvrière pour le pouvoir.

On s'installe dans une grève longue semble-t-il \*. Il est exclu qu'un règlement intervienne sans un recul gouvernemental. De Gaulle devra y aller peut-être de son allocution. Sans pouvoir, bien entendu, se prononcer dès maintenant sur l'ampleur du recul gouvernemental, il restera que De Gaulle qui a signé lui-même le décret de réquisition aura été désobéi.

C'est le début d'une nouvelle situation dans le mouvement ouvrier français depuis la défaite de 1958. La remontée ne se fera peut-être pas de façon fulgurante. Néanmoins, la grève des mineurs de 1963 restera une date, la date à partir de laquelle de nouveau, après cinq années d'engourdissement, la classe ouvrière a montré sa puissance, car l'action des mineurs constituera un encouragement pour tous les travailleurs.

# Au 12<sup>e</sup> jour

L'enchaînement des événements mérite d'être examiné de près, afin de bien comprendre la dialectique interne des rapports entre la classe ouvrière et ses dirigeants d'une part, de distinguer ce qui appartient au mouvement propre, réel et spontané des mineurs et ce qui est imputable à la direction des organisations ouvrières, d'autre part.

Les causes du mécontentement sont claires et bien connues : toujours le retard du secteur économique dépendant de l'Etat par rapport au secteur privé, châtirié à 11 % par les syndicats. L'accroissement soudain des besoins de charbon provoqué par la vague de froid a agi comme élément déterminant de confiance (pour les mineurs et les syndicats) quant aux possibilités d'obtenir satisfaction, et ceci dès le mois de janvier.

Il s'agit de saisir alors toutes les possibilités d'une conjoncture favorable. Les syndicats ont tous une orientation de pression sur le gouvernement, sans éclairage ou préoccupation politique. La C.G.T. déterminante par sa position dans le mouvement ouvrier et chez les mineurs n'est pas orientée vers les grandes luttes. Parmi les congrès syndicaux parlant de particularisation, déclaraient que la grève « n'est pas la seule forme de lutte », que pétitions, délégations, débrayages limités sont une forme efficace de l'action. On vantait surtout les mérites de ce qui venait d'être obtenu par les « luttes » des métallos de chez Renault (la quatrième semaine, etc.). Aucune raison internationale ne poussait, d'autre part, à l'intensification de la lutte anti-gaulliste.

Debut janvier, les fédérations de mineurs C.G.T. et F.O. lancent le mot d'ordre de grève du rendement, pendant la deuxième quinzaine du mois. Il s'agit là d'une variante de la grève perlée, une adaptation de la grève tournante. Ce ne fut pas particulièrement d'un poids efficace pour la négociation : la baisse de production ne dépassa pas 10 %, sauf à Blanzky où elle atteignit 23 %.

Fidèle à son orientation profonde (combinaison de grèves de harcèlement, courtes, peu coûteuses, paraît-il pour l'ouvrier, culminant de temps à autre dans un arrêt général limité dans le temps, la C.G.T. enchaîna le 30-1-63 sur le mot d'ordre de grève de 48 heures.

A Montceau-les-Mines, F.O. et C.G.T. prolongent la grève du rendement. La C.G.T. combat partout le mot d'ordre de grève générale illimitée qui « servirait de prétexte aux manœuvres du gouvernement » et devrait être en tout état de cause « décidée à bulletins secrets ».

Il y a néanmoins un processus de l'action qui se précise. Le gouvernement tente de le désamorcer en promettant d'engager des pourparlers à partir de février. La C.G.T. enregistre cela comme un succès de l'action et de « prendre les mesures qui correspondent à la situation nouvelle créée par l'ouverture des pourparlers ». En fait, cesser l'action. Un espoir de compromis est, semble-t-il, entrevu par la C.G.T. Renault a bien obtenu la quatrième semaine sans trop se fouler.

Mais F.O. probablement sous la poussée des mineurs S.F.I.O. double à gauche et refuse d'assister à l'entrevue prévue le 15 février.

Parallèlement, le gouvernement précise son offensive, combinée à sa proposition de discussion. La direction des charbonnages tente d'obtenir l'accord des mineurs pour repousser à une date ultérieure les jours de repos prévus en février. Profitant de l'arrêt de la grève du rendement à Montceau-les-Mines, la direction MET A PIED CINQ MINEURS du puits Louche, le 5 mars à midi. Dans l'après-midi tout le puits est en grève, la grève s'étend au puits Saint-Louis, au puits Darcy, un débrayage a lieu.

Première fausse manœuvre du gouvernement. Partout, la tension s'élève (interrompue par les com-

mémorations des 8 et 13 février). La C.G.T. engagée dans son opération « pourparlers », propose que les trois fédérations y aillent ensemble. F.O. joue de l'intransigeance (en fait, le 19, elle se rendra seule à la direction).

Le 15 février, le gouvernement propose 5,77 %, échelonnés jusqu'au 31-3-63. Il y a rupture. La colère gagne tous les mineurs.

Le Conseil National de la Fédération du sous-sol décide le 18-2 une nouvelle quinzaine revendicative débutant par une grève générale les 1<sup>er</sup> et 2 mars.

Le 20 février, F.O. et C.F.T.C., chacune de leur côté, lancent le mot d'ordre de grève, à partir du 1<sup>er</sup> mars.

La poussée à la base est très profonde. On peut prévoir dès lors, que l'action sera extrêmement vive.

## LE TOURNANT DE LA C.G.T.

En dépit des décisions de son Conseil national, la Fédération régionale C.G.T. du bassin lorrain lance un appel commun avec F.O.-C.F.T.C.-C.G.C. pour la grève générale A PARTIR du 1<sup>er</sup> mars.

La Fédération Nationale du sous-sol C.G.T. déclare alors que si l'arrêt de 48 heures n'est pas suffisant pour l'aboutissement des revendications, elle est prête à poursuivre le combat.

Encore huit jours... Tous les conciliateurs espèrent qu'il y aura une reprise du dialogue. Mais le gouvernement dévoile ses batteries. Il ne veut pas céder. Le 27, le ministre de l'Industrie reçoit de façon méprisante les trois fédérations de mineurs. Le 28, le pouvoir lance un ordre de réquisition.

Le 1<sup>er</sup> mars la grève commence, massive.

La réquisition : c'est l'épreuve de force. Frachon veut la refuser. Dans l'édition de l'Humanité du 2 mars, il se défend des accusations portées contre la C.G.T. et lui reprochant d'être timorée. La grève est simplement revendicative, selon lui, et le terme d'épreuve de force relève de « la littérature de western ou de roman-feuilleton ».

Quelques jours plus tard, on relèvera dans un reportage de l'envoyé de l'Huma, R. Gelly, les propos suivants attribués à un militant F.O. de Vermelles, Joseph Palaz : « Que les mineurs aient refusé la réquisition constitue déjà une victoire politique. Personnellement, je ne dis pas que je me moque des 11 %, mais la réquisition me révolte plus encore que les bas salaires. » (Huma 7-3-63).

En effet, le conflit, depuis que les mineurs lorrains ont passé outre à la réquisition, le 4 mars, revêt une autre dimension. Les C.R.S. et les piquets de grève sont face à face. La grève gagne en popularité. Le mouvement national lancé par C.G.T.-C.F.T.C.-F.N.-U.N.E.F. est largement suivi, le 5 mars. Le 6, les employés administratifs des houillères en Lorraine rejoignent la grève.

Les mineurs de Blanzky, épuisés par leur grève du rendement plus intense qu'ailleurs, travaillent encore les 5 et 6, mais le 7 mars, ils basculent aussi.

La grève s'approfondit.

Femmes et enfants, jeunes et retraités, la masse des travailleurs immigrés, les Marocains dont 10.000 travaillent au fond sur un effectif de 72.000, les Algériens, la vieille immigration polonaise, etc. TOUT

## LE MONDE EST SOLIDAIRE.

C'est le chant de l'Internationale, c'est le Drapeau rouge qui dominent dans les rassemblements, les défilés, les manifestations. Et la population applaudit... et les commerçants promettent du crédit.

La première grande grève sous le pouvoir gaulliste est née. Médiateurs, entremetteurs, arbitres (personnalités, ingénieurs ou curés) auront bien du mal à manœuvrer.

## POINTS FAIBLES DE LA GREVE

\* Au 13<sup>e</sup> jour de la grève des mineurs, il n'existe pas encore de comité national de grève groupant les syndicats, à plus forte raison des délégués élus.

\* Les comités de grève locaux sont constitués par des comités paritaires groupant des responsables des différents syndicats, c'est-à-dire des représentants d'organisations qui en France où le pourcentage de syndiqués est faible regroupent environ 20 à 30 % de travailleurs. Des comités de grève élus donneraient davantage de place à l'initiative créatrice des masses, défendraient plus les mineurs que leurs organisations syndicales respectives qui, l'expérience l'a démontré, peuvent lâcher au cours du mouvement.

\* Un comité de solidarité parisien vient de se former. Très bien. Mais F.O. n'en est pas.

\* Entendu à la radio, un mineur de charbon disant « nous aussi on pourrait envisager de descendre à Paris comme les mineurs de fer lorrains » Pourquoi les directions syndicales n'y ont pas pensé plus tôt pour coordonner la lutte.

\* A la manifestation des délégués des mineurs lorrains, place des Invalides pourquoi n'a-t-on pas répondu par une grande manifestation de solidarité les accueillant ? Une telle initiative aurait été accueillie avec enthousiasme et de chaque usine des délégations auraient afflué dans un rassemblement mêlant des dizaines de milliers de travailleurs parisiens avec les mineurs.

\* Les syndicats ne voient pas leur action prolongée sur le plan politique par un Front Unique des Partis ouvriers exigeant des mesures radicales pour briser le 4<sup>e</sup> plan de la bourgeoisie et lui substituer un plan économique élaboré par les syndicats et les partis ouvriers, plan de construction socialiste.

### ABONNEMENT

1 an : 10 NF

Sous pli fermé : 15 NF

De soutien : 20 NF

C.C.P. l'Internationale

19 591-39 Paris

### Permanence

du Parti Communiste

Internationaliste

64, rue de Richelieu

Paris (2<sup>e</sup>)

Tél. : RIC. 03-52

de 17 h. à 18 h. 30

Samedi de 15 h. à 18 h.

Le gérant : G. DAVY

Imp. « E.P. »

232, rue de Charenton  
Paris-XII<sup>e</sup>